PROGRAMME DE SCIENCE ET TECHNOLOGIE - FRANCE

approche globale de l'innovation, depuis l'idée du chercheur dans son laboratoire jusqu'à l'entreprise cotée en bourse.

Un autre changement de cap significatif annoncé est la réduction du poids des grands équipements scientifiques par rapport aux budgets des laboratoires. Par exemple, le budget du CNRS est écrasé par 85 % de frais de personnel pour seulement 15 % de budgets d'opérations au moment où les gros équipements absorbent 50 % de l'augmentation des crédits de la recherche. Ainsi à l'avenir, tous les grands équipements seront construits dans un cadre multinational européen. Ce changement de politique a été démontré avec éclat lors de l'affaire du synchrotron de 3e génération 'Soleil' auquel le ministre de la recherche a préféré une coopération avec la fondation britannique Wellcome Trust plutôt qu'une solution strictement française, à la grande stupéfaction des chercheurs français qui sont descendus dans la rue démontrer leur colère au cours de l'été 1999.

En 1997, dès son entrée en fonction, le controversé et coloré Ministre de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie (MENRT), Claude Allègre (lui-même un chercheur de haut niveau), a clairement tracé le chemin de ses réformes afin d'améliorer la performance française en innovation technologique. Le ministre a commencé par annoncer une refonte des établissements publics de recherche afin de les rendre plus performants et efficaces. Le principal obstacle est une bureaucratie lourde et compliquée, que le Ministre Allègre, sitôt arrivé en poste en 1997 avait nommé le "mammouth" en promettant de le "dégraisser"! Après deux années de réformes marquées d'affrontements, de provocations du ministre et de démonstrations dans les rues, il y eu apaisement. Favoriser le travail multidisciplinaire ou créer des liens entre la multitude de grands laboratoires ultra-spécialisés qui existent en France n'est pas chose évidente. Faute de pouvoir restructurer l'ensemble du dispositif, Claude Allègre a donc choisi de le faire évoluer en utilisant le levier financier, en créant des fonds scientifiques et technologiques, des réseaux et des actions concertées incitatives. Et les premiers secteurs à bénéficier de ces fonds ont été la génomique et les technologies de l'information et de l'éducation.

Signe positif: dernièrement, il y a eu une augmentation très sensible des investissements dans capital risque et dans le nombre d'entreprises innovantes inscrites à la Bourse. En contraste, les dépenses de R-D dans les grandes compagnies ont été plutôt stagnantes. Selon un rapport de l'OCDE portant sur la politique de recherche et d'innovation française publié en novembre 1998, cela indique un virage dans le système d'innovation vers un plus grand rôle pour les PME.

La France a déjà tous les éléments d'une société basée sur le savoir et si le ministre Allègre réussit son pari de moderniser et d'ouvrir le système français au monde et à assouplir sa structure de RD, la France, en mesure de répondre plus rapidement aux besoins de la nouvelle économie, affirmera sa position comme puissance scientifique et technologique.

4. État actuel des relations avec le Canada

Le Canada et la France partagent les mêmes priorités sectorielles et il y a déjà un volume important d'échanges et de collaborations en S-T entre nos ministères et agences, nos instituts et laboratoires et entre les chercheurs au plan individuel de part et d'autre de l'Atlantique. Ces collaborations s'étendent de manière plus large à des participations conjointes à des propositions pour les programmes de recherche de l'Union européenne, avec laquelle le Canada a un Accord de coopération en S-T de même qu'au sein des programmes de l'Agence spatiale européenne auxquels le Canada participe à titre d'état coopérant depuis plus de 20 ans.